

Réunion du 6 janvier 2017

COLLEGUES EN MISSION

La Direction, dans sa réponse au cahier à notre question du mois de décembre, nous informe que 5 collègues qui étaient en mission au siège ont été réaffectés dans le réseau.

Quels étaient les motifs de détachement (renfort temporaire ou raison médical) ?

Quelle a été la durée du détachement de ces salariés ?

Le détachement au siège pour raison médical fait souvent suite à un arrêt maladie ; un dispositif d'accompagnement, de remise à niveau et de retour à l'emploi a-t-il été mis en place pour les salariés qui ont été absents plus de 6 mois de leur affectation en agence ?

Un suivi médical des salariés concernés a-t-il été planifié.

La Direction refuse de nous donner des détails sur les motifs et les durées de détachements des 5 collègues repartis dans le réseau. Son représentant nous assure qu'un suivi et un accompagnement individualisé est réalisé pour tout retour suite à une longue absence. Un point est fait avec la RH, le manager et le médecin du travail.

Les élus CGT se sont employés à faire admettre l'état psychologique fragile des personnes en mission qui ont une épée de Damoclès en permanence, alors qu'il y a besoin de remplacer les départs en retraite au siège. La Direction n'est pas réceptive.

MEDECINE DU TRAVAIL

Lors d'une précédente délégation du personnel, la Direction nous répondait poursuivre les actions entreprises dans le cadre de la modernisation du service santé au travail et de la mise en œuvre de la réforme sociale.

La présence d'un seul médecin du travail est notoirement insuffisante, notamment pour une pérennité du service.

Les élus CGT demandent l'embauche d'un médecin du travail en remplacement du docteur Meddouri.

La recherche d'un deuxième médecin se poursuit, deux rendez-vous sont programmés.

ÉCRÊTAGE CONGÉS PAYES 2016

Combien de collègues ayant un solde de congés supérieur aux 5 jours reportables ont eu leurs congés écrêtés ?

Combien de jours cela représente-il ?

La DRH ne pourra nous communiquer ces éléments que le mois prochain car le décompte est en cours.

SERVICE COURRIER

A ce jour le service courrier n'a toujours été renforcé que par des intérimaires et des salariés en mission, le plus souvent en temps partiel. Un salarié vient de quitter ce service, nous demandons que deux salariés soient affectés de manière pérenne afin de stabiliser l'effectif de ce service.

Les retraités ne seront pas remplacés. Selon le pic d'activité, des renforts sont affectés momentanément. Il est constaté une baisse au niveau de l'activité affranchissement car il y a beaucoup moins de courriers sortants. Une personne en mission va être revenir au courrier ainsi qu'une personne qui était en longue maladie.

Déchiffrement de la pensée DRH : tout va bien au service courrier.

SERVICE SUCCESSIONS

Quel est le nombre de dossier en stock au 01/01/2017 ? Nous demandons une nouvelle fois à la Direction de renforcer les effectifs de ce service, afin d'améliorer les conditions de travail et les délais de traitement.

De début 2015 à fin 2016, le stock a diminué de moitié. Pour la Direction, le stock est normal.

Réunion du 6 janvier 2017

La loi Eckert a généré plus de travail car il a fallu rechercher les clients inactifs. Les états patrimoniaux sont maintenant produits à j+15 au lieu de j+21.

Il n'y aura pas plus de personnes affectées dans ce service.

Mais qu'est-ce qu'un stock normal ? Là, grand silence de la Direction. Encore une fois, tout va bien !

FONTAINES AU RESTAURANT D'ENTREPRISE

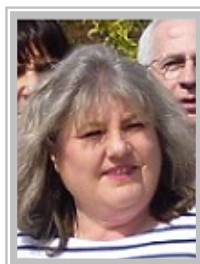
Une seule fontaine à eau fonctionne depuis des mois. Etant donné l'affluence suite aux formations, nous demandons la réparation en urgence de la deuxième.

Il est prévu le changement des deux fontaines à eau, la commande en est faite.

Enfin une bonne nouvelle pour cette nouvelle année 2017 !!!

La délégation CGT

**Vous souhaitez tous leurs
meilleurs vœux pour
2017**



Brigitte
ROCHER



Olivier
MARTINEZ